

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2018_045

Vote du budget primitif 2018 (2e, 3e et 4e trimestres)

L'an deux mille dix-huit et le quinze mai, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Agnès BADAROUX, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Max DALET, Paul DUMOUSSEAU, Sylvain GOUBY, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Jean-Claude SALEIL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Gérard PRÊTRE

Secrétaire de séance : Agnès BADAROUX

Date de convocation : 09 mai 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 15	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018 du budget principal présenté par le président, soumis au vote par chapitre ;

Décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2018 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	331 417,24 €	292 804,17 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté		38 613,07 €
Total de la section de fonctionnement	331 417,24 €	331 417,24 €

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	1 037 579,09 €	1 052 264,60 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

Solde d'exécution reporté	14 685,51 €	
Total de la section d'investissement	1 052 264,60 €	1 052 264,60 €

TOTAL	
1 383 681,84 €	1 383 681,84 €

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 25 / 05 / 2018
et publié ou notifié
le 28 / 05 / 2018

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 25/05/2018
048-200080547-20180515-DE_2018_045-DE